

## Ce double meurtre que Netanyahu tente d'exploiter

Après l'assassinat à Washington de deux diplomates israéliens, Tel-Aviv rend responsables les opposants à sa guerre contre les Palestiniens. **P. 12**



## « Ne rien faire pour Gaza, c'est être complice »

Fabien Roussel enjoint aux gouvernements de passer à l'action, le PCF appelle au rassemblement ce lundi, à Paris. Entretien. **P. 7**

VENDREDI 23, SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 MAI 2025 | N° 24199 | 2,90 € | www.humanite.fr

# l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

## LES LEÇONS DE BETHARRAM

Crée après la révélation des sévices au sein de l'établissement catholique béarnais, la commission parlementaire a mis au jour l'étendue des violences dans plusieurs écoles et les défaillances du système de contrôle. Pour quelle traduction politique ? **P. 2**

BELGIQUE 3 € - MARTINIQUE, RÉUNION, GUADELOUPE 3,20 € - MAROC 3,6 MAD



Salle de classe de  
Notre-Dame de  
Bétharram dans les  
années 1990.

PHOTO: JEAN-MARIE LUCAS / AFP



## ÉDITORIAL

PAR SÉBASTIEN CRÉPEL

## Lèse-majesté

**C'était un spectacle rare. L'un des milliardaires les plus riches** du monde (à touche-touche avec les Américains Elon Musk, Jeff Bezos, Mark Zuckerberg, Warren Buffett et Bill Gates), le Français Bernard Arnault, a été durant quelques heures, mercredi, un citoyen ordinaire. Un homme sans plus ni moins de droits qu'un autre, à égalité avec tous les patrons appelés à s'expliquer devant les séateurs sur l'utilisation des fonds publics par les groupes qu'ils dirigent. Quelle indignité! Quel crime de lèse-majesté! Il n'y avait qu'à percevoir l'amertume du seigneur du CAC 40 pour mesurer sa réprobation.

**En quelques semaines, tout le gotha de l'industrie et des affaires** a été auditionné par la commission d'enquête sur les aides publiques aux entreprises (dont le rapporteur, Fabien Gay, est sénateur et directeur de *l'Humanité*). Entamés dans l'indifférence de la plupart des médias, ses travaux ont gagné en publicité, alimentés par l'embaras ou la mauvaise foi de ceux-là mêmes qui estimaient n'avoir pas de comptes à rendre de leur gestion. Les principaux arguments rabâchés devant ou au-dehors de la commission tiennent en un syllogisme. Primo, il est impropre de parler d'aides publiques, puisque l'Etat rend aux entreprises une par-

Bernard Arnault a été durant quelques heures, mercredi, un citoyen ordinaire.

tie de l'argent qu'il leur prélève. Secundo, les parlementaires n'ont pas pour fonction de contrôler l'action des entreprises privées. Tertio, il en découle que ces convocations et l'objet de la commission frisent l'abus de pouvoir.

**Depuis un quart de siècle et la loi Hue de 2001 sur le contrôle des fonds publics** accordés aux entreprises – l'une des premières lois abrogées au retour de la droite aux affaires en 2002 –, le monde et le capitalisme se sont profondément transformés, mais non les rapports sociaux fondés sur l'inviolabilité de la propriété du capital. À l'heure où 200 à 250 milliards d'euros par an d'argent public – personne, même à Bercy, n'a idée du montant exact – sont alloués aux employeurs dont certains licencient avec cet argent, et tandis que les finances publiques s'enfoncent inexorablement dans le rouge, la démocratie s'arrête toujours à la porte des conseils d'administration. La mauvaise humeur de l'empereur du luxe, exilé fiscal et ami de Trump, n'a fait que souligner cet archaïsme, à l'origine de tant de gâchis humain, social, financier et environnemental. ■

# Trois mois d'enquête pour en finir avec les violences scolaires

**BÉTHARRAM** En quelques semaines, la commission parlementaire a révélé l'ampleur des sévices exercés sur les élèves, a établi les responsabilités, les complicités, les défaillances du système de contrôle. Elle prévoit de faire des propositions pour y mettre un terme.

**S**ous le perron du collège du Beau-Rameau, à Lestelle-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques), le Gave de Pau écoule imperturbablement ses eaux noires. C'est sur ce perron devenu tristement célèbre que les élèves du Beau-Rameau – « beth arram », en béarnais – effectuaient des séjours punitifs, de nuit, quasi nus, dans un froid glacial. Mais depuis les premières révélations sur les sévices subis, pendant des années, par les enfants scolarisés dans cet établissement privé catholique sous contrat, un autre flot s'est mis à grossir, à gronder sans que l'on puisse dire où il s'arrêtera : celui de la parole des victimes.

C'est pour elles que la représentation nationale a voté, le 19 février, la création d'une commission d'enquête sur les « modalités du contrôle par l'Etat et de la prévention des violences dans les établissements scolaires ». Présidée par Fatih Keloua-Hachi (PS), elle a commencé ses travaux le 20 mars et les achève cette semaine. Ses deux co-rapporteurs, Violette Spillebout (Ensemble) et Paul Vannier (LFI), ont prévu de rendre leur rapport d'ici à la fin juin. Il sera attendu, tant la commission a levé le voile sur le cortège de violences, parfois inouïes, traîné dans son sillage par une certaine conception de l'éducation. Mais

aussi sur le halo de complicités, de lâchetés et d'intérêts qui a couvert ces horreurs jusqu'à aujourd'hui.

La commission a auditionné plus de 140 personnes, victimes, experts, enseignants, inspecteurs, ministres... Elle s'est déplacée aussi : à Bétharram, au village d'enfants de Riaumont, près de Liévin (Pas-de-Calais), et au lycée (public) Bayen de Châlons-en-Champagne (Marne). Premier enseignement, l'étendue et la gravité des violences exercées sur les enfants : maltraitance psychologique, humiliations, violences physiques allant de la gifle à de véritables actes de torture, travaux forcés, malnutrition, violences sexuelles jusqu'au viol... Des actes dont les représentants des victimes ont détaillé les effets multiples et de long terme sur leur santé, leur vie personnelle et professionnelle. « Ça vous démolit pour la vie », a résumé devant la commission Éveline Le Bris, ancienne pensionnaire de la congrégation du Bon-Pasteur à Angers (Maine-et-Loire).

Tout le territoire national et tous les types d'établissements sont concernés, mais avec une prédominance du privé qui, a rappelé Jean-Marc Sauvé, président de la Ciase (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église), représente 2 % des abus recensés et le public 3,4 %, alors que ce dernier scolarise 80 % des élèves. Une part de l'explication peut tenir à un

**Tous les types d'établissements sont concernés, mais avec une prédominance du privé.**



Le 14 mai, à Paris, le premier ministre est interrogé par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. ISA HARSIN/SIPA

aspect culturel : l'historien de l'éducation Claude Lelièvre rappelle ainsi le rôle central de l'obéissance, voire de la soumission, au sein des congrégations religieuses historiquement en charge de l'éducation dans l'Église catholique, où les châtiments corporels étaient intégrés et ritualisés. Un autre aspect est plus matériel et repose sur le poids des internats, lieux « à risque » beaucoup plus présents dans ces établissements.

#### PRÉVENANCES ET COMPLAISANCES

Les auditions ont aussi mis en évidence l'omerta autour des violences. L'organisation même des établissements privés, placés sous l'autorité de diocèses et de congrégations enclins à privilégier l'image et la réputation de leurs écoles, plutôt que d'écouter victimes et lanceurs d'alerte, l'explique. Les relations incestueuses entre, notamment, les associations gestionnaires des établissements, les parents d'élèves, les familles des responsables et le tissu des notabilités locales, scellent ce couvercle de silence posé sur les violences.

Mais les responsabilités sont encore plus lourdes au-delà de ce premier cercle de complicités coupables. À la question « *qu'on fait ceux qui devaient protéger les enfants, contrôler, enquêter, sévir ?* », la réponse a trop souvent été : « Rien. » Devenu emblématique en raison de ses responsabilités actuelles et de son statut d'ancien parent d'élèves de Bétharram, le cas de François Bayrou

n'est qu'un parmi d'autres : président du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques – et chargé, à ce titre, de la protection de l'enfance – au moment de la première plainte pour violences, il n'a rien vu. Ministre quand la professeure de mathématiques Françoise Gullung tente en 1995 de l'alerter sur les violences dont Bétharram est le théâtre, il la traite d'« *affabulatrice* » lors du naufrage que fut son audition. En 1996, il diligente précipitamment une inspection, mais il reconnaît devant la commission n'avoir lu que les cinq lignes de conclusions du rapport de trois pages qui en est issu. Des conclusions qui lui conviennent puisqu'elles sont rassurantes... alors que le rapport énonce des manquements graves.

Au-delà du cas Bayrou, ce sont bien les défaillances de tout le système de contrôle qu'il faut pointer. Elles commencent par des médecins, infirmiers, assistants sociaux, psychologues scolaires si peu nombreux qu'ils ne peuvent jouer leur rôle de détection et de recueil de la parole. Et elles remontent jusqu'au sommet, quand les inspecteurs généraux chargés d'enquêter sur le prestigieux collège-lycée Stanislas, à Paris, dénoncent le tripotage du rapport par la cheffe de l'inspection générale à l'époque, Caroline Pascal, effaçant les faits d'homophobie, de sexismes et d'autoritarisme pourtant pointés dans le texte.

#### La libération de la parole des victimes a contraint le gouvernement à réagir.

Caroline Pascal occupe aujourd'hui le poste de directrice générale de l'enseignement scolaire, numéro deux du ministère... Ce n'est pas une coïncidence : les travaux de la commission ont aussi permis de montrer les prévenances et les complaisances dont bénéficie, rue de Grenelle, l'enseignement catholique, à qui on demande,

par exemple, son avis sur le plan de contrôle des établissements privés lancé à la suite du scandale Stanislas. Une intégration qui frôle dangereusement les limites de la loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État.

Le positif, dans tout cela ? D'abord le fait que la libération de la parole des victimes, enfin entendues, a contraint le gouvernement à réagir. C'est ce qu'a traduit le plan de contrôle des établissements privés, mais aussi l'annonce en mars par la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, du plan « *Brisons le silence* », comprenant en particulier l'extension au privé du dispositif de signalement « *Faits établissements* ». De premières réactions, encore loin du compte et dont les modalités, à venir, détermineront l'efficacité réelle. Les propositions de la commission devront être entendues. Ce serait un vrai premier pas pour faire reculer les violences exercées, dans le cadre scolaire, sur les enfants. ■

OLIVIER CHARTRAIN

**Q**uel a été le moment le plus marquant de ces plus de deux mois de travail ? La première audition, celles des collectifs de victimes. Ces paroles nous plongent dans la gravité des enjeux : empêcher d'autres Bétharram, combattre les violences psychologiques, physiques, sexuelles, les viols, les tortures dont tant d'enfants ont été et sont encore les victimes.

**Quel lien avez-vous établi avec ces collectifs ?**

Leur rôle, leur message est essentiel et complémentaire à nos travaux mais il est important de les laisser s'exprimer sans interférer. Des personnes nous signalent aussi des faits de violence. Dans ce cas, quand les éléments le permettent, nous faisons des signalements au procureur, au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale. Nous en sommes à une cinquantaine et ce chiffre croît chaque jour.

**Lors de son audition, François Bayrou a lourdement ciblé vos « méthodes ».**

**Comment travaillez-vous ?**

Nous avons préparé cette audition comme toutes les autres : en nous appuyant sur des documents saisis lors de nos contrôles sur place ou sur pièces, des faits, des chronologies, mais aussi sur le contenu des auditions elles-mêmes : plusieurs milliers de pages épulées, triées, classées, analysées, synthétisées. C'est un travail d'équipe de nos cabinets respectifs, avec l'aide de deux administrateurs de l'Assemblée, indispensable face à l'ampleur de la tâche. C'est sur la base de ces documents sourcés,

datés, que nous avons construits avec ma corapportrice Violette Spillebout la trame des questions que nous avons adressées au premier ministre. Le but était d'aller au fond du sujet : identifier les défaillances dans le contrôle et le traitement des violences. Nous n'avons pas entièrement atteint ce but puisque François Bayrou a choisi d'éviter et d'attaquer, plutôt que d'assumer cette épreuve de vérité et d'éclairer nos travaux.

**Vous y attendiez-vous ?**

Oui, même si j'espérais autre chose. Il est resté dans le registre de la dénégation et de l'outrance, qui est le sien depuis trois mois. Et cette audition confirme ses mensonges antérieurs puisqu'il a donné une version différente des réponses qu'il avait formulées précédemment, devant l'Assemblée nationale et devant les victimes de Bétharram.

**Cette audition a fait apparaître des divergences entre Violette Spillebout,**

**députée Ensemble, et vous. Cela ne risque-t-il pas de compliquer la suite de vos travaux ?**

Pas du tout ! Ce n'est pas un scoop qu'elle et moi avons des différences. Nous sommes membres de formations politiques très opposées. Mais ces différences sont complémentaires, elles enrichissent nos questionnements. Nous resterons opposés dans le débat politique ; et nous ne serons pas toujours convergents dans nos analyses, nos conclusions pour la commission. Toutefois, nous sommes unis par notre volonté d'assumer pleinement notre responsabilité.

**Votre expérience précédente avec la mission d'information relative au financement de l'enseignement privé, déjà avec un député Ensemble, Christopher Weissberg, vous a-t-elle servi ?**

Beaucoup. D'abord sur la connaissance des établissements privés et leur relation avec l'État. Et cela m'a appris qu'il ne fallait pas avoir d'a priori quand on rencontre un autre parlementaire. Je ne connais-

sais pas Violette Spillebout, il nous fallait établir une relation de travail et si possible, de confiance. Cela s'est fait très rapidement. Elle a beaucoup apporté à cette commission par les propositions qu'elle a faites, notamment autour de l'établissement hors contrat de

Riaumont (Pas-de-Calais). Je ne me suis jamais opposé à ses propositions, elle ne s'est jamais opposée aux miennes et nous partagions ce but : apporter des solutions aux graves problèmes identifiés.



Rassemblement d'associations de victimes lors de l'audition de François Bayrou, le 14 mai, à Paris. CESAR VILETTE / OLA NEWS/SIPA



**PAUL VANNIER**  
Député de la France insoumise  
du Val-d'Oise

Certains affirment que cette commission fait partie d'un plan pour abattre l'enseignement privé...

La honte devrait les étouffer. Ceux qui tentent de remobiliser le rayon paralysant de la guerre scolaire sont coresponsables de la violence subie pendant des années par des enfants et de l'impunité de ses auteurs. Elle a été permise par l'absence de contrôle, elle-même née de la pression politique mise sur ceux qui questionnent le fonctionnement des écoles privées. Ces gens-là ont empêché que les deux millions d'élèves du privé soient protégés.

« Nous avons auditionné plus de 140 personnes, et fait une cinquantaine de signalements au procureur. »

**François Bayrou ne prend-il pas trop de place, au détriment des objectifs de la commission ?**

Nous avons auditionné plus de 140 personnes, François Bayrou est l'une d'elles, il n'a ni plus ni moins d'importance à nos yeux. Sera-t-il toujours à Matignon quand nous rendrons notre rapport, s'il est constaté et vérifié qu'il a menti à plusieurs reprises devant la représentation nationale ? Ce n'est pas à notre commission que cette question est posée, mais à tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale.

**Comment concilier les émotions ressenties avec le recul nécessaire à votre tâche ?**

Je ne peux pas ressortir indemne de rencontres avec des victimes qui ont décrit les sévices terribles dont elles ont été l'objet. Je ne peux pas ressortir indemne d'un contrôle comme celui de Riaumont, dans un contexte très tendu, en parcourant des lieux qui ont été le théâtre d'une violence inouïe, avec des enfants qui, devenus adultes, nous avaient décrit les châteaux de pierre qu'ils avaient été forcés de bâtir, la nuit, en short, dans le froid, et les affrontements organisés entre eux, avec des haches... Cette émotion est importante. Il ne faut pas l'éviter : il faut la garder avec soi, même si notre travail est de trouver des solutions rationnelles, efficaces, inscrites dans un cadre institutionnel.

**Sur quoi ce travail va-t-il déboucher ?**

Mon souhait, c'est celui d'une révolution dans la culture professionnelle de l'éducation nationale, autour du recueil de la parole de l'enfant. Et d'une révolution dans les moyens de contrôle, dont elle doit se doter pour garantir que tous les élèves soient protégés de telles violences. Nous n'y sommes pas encore, mais nous discutons avec Violette Spillebout de cette perspective et nous envisageons de travailler ensemble à une proposition de loi pour nous assurer qu'après la publication du rapport il y ait un changement réel et le plus rapide possible. Parce que c'est urgent. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OLIVIER CHARTRAIN



Le 31 mars, à Lourdes (Hautes-Pyrénées), l'association Mouv'Enfants a organisé un « procès » pour crimes contre l'humanité en marge de la Conférence des évêques de France. LILIAN CAZABET/HANS LUCAS/AFP

## Les victimes saluent un travail « sérieux », mais s'inquiètent des suites

Les collectifs d'anciens pensionnaires d'établissements catholiques interrogés par *l'Humanité* se félicitent de « l'écoute » obtenue depuis deux mois des parlementaires. Ils sont plus sceptiques sur la « volonté » du gouvernement actuel, jugé « très à droite », d'avancer sur ces sujets.

**C**ela fait un peu plus de deux mois que la commission a commencé ses travaux, mais j'ai l'impression que cela a duré deux ans. Ancienne élève de l'Institution Saint-Dominique de Neuilly-sur-Seine, Constance Bertrand a représenté les victimes de violences au sein de cet établissement privé catholique des Hauts-de-Seine devant la commission d'enquête parlementaire, le 20 mars. Depuis, pas un jour ne passe, ou presque, sans qu'elle reçoive de nouveaux témoignages de victimes. « Des personnes, parfois âgées de 80 ans, m'écrivent et me racontent les violences atroces qu'elles ont subies, enfants, à St-Do ou ailleurs. Le premier mérite de cette commission a été de permettre que cette parole, qui s'était parfois exprimée il y a longtemps, ou pas du tout, soit enfin entendue, et ce par des représentants de la puissance publique. »

Tous les porte-parole des collectifs que *l'Humanité* a contactés reconnaissent : les membres de la commission sur les violences dans les établissements scolaires ont fait un travail « sérieux », « honnête », « exhaustif ». « J'ai trouvé qu'ils avaient été loin dans l'interrogatoire des responsables de ce silence pendant tant d'années », estime ainsi Éveline Le Bris, représentante du Collectif des victimes des institutions du Bon-Pasteur. « Les parlementaires ont

été au niveau de l'enjeu, ils connaissaient parfaitement leurs dossiers et les victimes ont eu le sentiment d'avoir été écoutées, confirme Didier Vinson, qui a témoigné au nom des victimes du collège Saint-Pierre, au Relecq-Kerhuon (Finistère). Même si certaines auditions ont pu donner l'impression de se résumer à un affrontement politique, d'autres, comme celle du secrétaire général de l'enseignement catholique Philippe Delorme, ont permis de montrer combien ce milieu était rétif à tout contrôle. »

Sur les suites qui pourraient être données aux propositions de la commission d'enquête, attendues fin juin, ces anciens pensionnaires d'établissements

**« J'attends une reconnaissance officielle de l'ampleur du désastre. »**

CONSTANCE BERTRAND,  
ANCIENNE ÉLÈVE DE SAINT-DOMINIQUE  
DE NEUILLY-SUR-SEINE

catholiques se montrent plus prudents. « Je n'ai aucune confiance dans le gouvernement actuel pour traduire en actes ce qui pourrait sortir de la commission, tranche Didier Vinson. Depuis les manifs contre la loi Savary, en 1984, l'Église fait peur, on lui laisse faire ce qu'elle veut. Il faut que ça change. Mais je ne crois pas que la majorité très à droite

qui gouverne ce pays en ait la volonté. » Guère convaincu par la prestation de François Bayrou devant les députés, Constance Bertrand veut toutefois retenir son soutien à la création d'une « autorité indépendante » consacrée aux violences contre les enfants. « Ce serait une réelle avancée », estime celle qui attend aussi « une reconnaissance officielle de l'ampleur du désastre causé par ces décennies de violences ». ■

**« FAIRE SAUTER LA PRESCRIPTION »**

Reçu le 21 mai par des conseillères du premier ministre, Arnaud Gallais, le fondateur de Mouv'Enfants, a rappelé la nécessité d'appliquer les 82 recommandations de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants et de mettre en place une « justice transitionnelle », qui permet de reconnaître toutes les victimes. « Il faut rendre imprescriptibles les crimes sexuels sur mineurs et allonger à trente ans la prescription en matière de non-dénomination », plaide le militant. Pour « faire sauter cette prescription » (fixée, en cas de viol, à trente ans après la majorité de la victime), quatre anciens élèves de l'école catholique Ozanam de Limoges (Haute-Vienne), où officiaient des membres de la congrégation de Notre-Dame de Bétharram, ont porté plainte contre cette dernière, début mai, pour « crime contre l'humanité ». ■

ALEXANDRE FACHE

■■■ Pour notre part, le Parti communiste français a lancé différentes initiatives de solidarité concrète, dont celle d'une campagne de collecte pour planter un million d'oliviers dans les territoires palestiniens.

#### **Le PCF organise en lien avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) une conférence le 4 juin. Quels en sont les objectifs ?**

L'OLP a demandé au PCF de coorganiser une conférence pour réclamer la reconnaissance d'un État de Palestine, aux côtés de celui d'Israël, dans les frontières de 1967. Nous avons immédiatement répondu favorablement et nous planchons avec l'Autorité palestinienne depuis plusieurs mois sur cette journée. Des dirigeants de l'OLP feront le déplacement. Des représentants de pays européens et arabes seront présents, ainsi que des ambassadeurs, des responsables politiques et syndicaux français. L'ex-président de la République François Hollande et l'ancien ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine ont confirmé leur participation. Je

**« Par son attentisme, le chef de l'État ne rassemble pas les Français. »**

FABIEN ROUSSEL,  
SÉCRÉTAIRE NATIONAL DU PCF

à l'encontre du gouvernement israélien doit s'intensifier, au travers des diplomatisations internationales. Il faut aussi mettre dans les discussions la fin de la colonisation en Cisjordanie et dans les territoires occupés. En dépit des résolutions de l'ONU, les implantations de colonies israéliennes se sont intensifiées, parallèlement aux massacres commis à Gaza.

**L'Espagne a non seulement reconnu l'État de Palestine, mais est aussi revenue sur des contrats d'armement avec le gouvernement israélien. La France a-t-elle tenu son rang ?**

suis en contact avec l'Élysée sur ce dossier car cette conférence se tiendra à la veille de l'initiative de la France à l'ONU à la mi-juin. Il est temps que la France prenne ses responsabilités en reconnaissant l'État de Palestine. Le rapport de force

Non, et notre gouvernement aurait dû prendre la tête d'un ensemble de pays pour exercer une pression diplomatique et politique contre Israël et le gouvernement américain, ce qu'elle a fait contre Poutine. Plutôt que de multiplier des communiqués, Emmanuel Macron devrait se tenir aux côtés de l'OLP pour reconnaître l'État de Palestine. La France n'est pas à la hauteur de son histoire. À l'image de Jacques Chirac, d'anciens chefs d'État ont été plus respectueux des peuples. Nous sommes passés d'une France de l'action à celle des communiqués. Auparavant, par notre indépendance diplomatique et les valeurs que nous portions, nous étions un pays respecté à l'international, y compris par les États-Unis. Lorsque la France a dit non à la guerre en Irak en 2003, nos concitoyens étaient rassemblés derrière cet objectif. Par son attentisme, le chef de l'État ne rassemble pas les Français.

**Israël interdit depuis le 2 mars l'accès des convois humanitaires à Gaza. Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, dénonce l'utilisation de cette aide « comme une arme et un outil politique pour atteindre ses objectifs illégitimes ». Partagez-vous cette analyse ?**

Oui. Après les destructions des logements, des hôpitaux, des écoles, des réseaux d'eau, des tirs de snipers contre des enfants, la famine est imposée aux Gazaouis. Mais, en réalité, l'utilisation de l'aide alimentaire comme une arme de guerre n'est pas nouvelle. En mars 2024, lorsque j'ai conduit une délégation du PCF en Cisjordanie, des ONG nous alertaient des mesures mises en place par Israël pour affamer des quartiers. Ces crimes sont désormais commis à l'échelle entière de la bande de Gaza. Ce sont des crimes contre l'humanité avérés. L'ensemble des pays devraient dénoncer ce massacre. Ne rien faire, c'est être complice. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR NAÏM SAKHI

#### **PALESTINE UNE CONFÉRENCE LE 4 JUIN POUR LA RECONNAISSANCE**

En cours de finalisation, la conférence coorganisée le 4 juin par le PCF et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) verra les interventions de membres du comité exécutif de l'OLP désignés par le président Mahmoud Abbas, notamment celle d'Ahmed Saïd Al Tamimi, président du Conseil

palestinien des droits de l'homme, et de Faysal Aranki, président du département des Affaires des expatriés. Des figures palestiniennes, dont Munib Rashid Al Masri, seront présentes, place du Colonel-Fabien à Paris, ainsi que le président du Parti de la gauche européenne Walter Baier.

Des représentants d'ambassades en France ainsi que des représentants politiques, syndicaux et associatifs, et des universitaires, dont Jean-Paul Chagnollaud pour l'iReMMo, tous et toutes engagés pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine, prendront part aux travaux.

# **BRISER LE MUR DU SILENCE**

**OBTENIR JUSTICE POUR  
LA PALESTINE MAINTENANT**

**CONFÉRENCE POUR LA PROTECTION  
DU PEUPLE PALESTINIEN**

**24 MAI 2025 • 14H00>18H00**

**INSTITUT DU MONDE ARABE**

**ÉVÉNEMENT COMPLET  
DIFFUSION EN DIRECT  
SUR HUMANITE.FR ET LES  
CHAÎNES TWITCH ET YOUTUBE**



**blast**

**Politis**

**l'Humanité**

orientxxi  
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE  
DU MONDE ARABE ET MUSULMAN

**YAANI**

**regards.fr**

**là-bas si j'y suis**

**COLÈRE DANS LA TOMATE**

Le syndicat agricole FDSEA a appelé les producteurs de tomates du Finistère, le 20 mai, à investir les rayons de deux grandes surfaces de Quimper et Châteaulin. En cause : les marges pratiquées par la grande distribution et le poids de la concurrence étrangère.

**GRÈVE ILLIMITÉE À L'HÔPITAL**

Mercredi 21 mai, le personnel de service de réanimation pédiatrique de l'hôpital de Purpan, en périphérie de Toulouse (Haute-Garonne), a entamé une grève à durée illimitée. L'objectif : dénoncer le manque d'effectifs chronique ainsi que des conditions de travail dégradées.

**CLIMAT DE PEUR À LA POSTE**

Le 20 mai à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), des militants syndicaux et des représentants de la Ligue des droits de l'homme ont dénoncé un « *climat de peur* » régnant depuis des mois à La Poste et des procédures disciplinaires abusives, sur fond de réorganisation de l'entreprise.

# Bernard Arnault en roue libre face aux sénateurs

**AIDES PUBLIQUES**

Attaques à coloration trumpiste contre les médias et défense acharnée de la stratégie de son groupe : le PDG de LVMH, l'homme le plus riche de France s'est surpassé lors de son audition le 21 mai au Sénat.

**T**rès attendue, l'audition par la commission sénatoriale sur l'utilisation des aides publiques de Bernard Arnault, PDG de LVMH, le 21 mai, a démarré par une passe d'armes musclée. L'homme le plus riche de France s'est retrouvé contrit que *l'Humanité* fasse sa une du jour sur les 1200 suppressions de postes dans les mai-

sons de champagne et de cognac, propriétés de son groupe, et a profité de cette tribune solennelle pour s'en plaindre.

Avant de répondre à toute question, il a accusé le rapporteur, Fabien Gay, qui se trouve être le directeur du journal, de l'avoir attaqué, bien que les articles publiés ce jour n'aient pas de rapport direct avec le sujet de la commission d'enquête : les aides publiques aux grandes

entreprises. « *J'ai été choqué aujourd'hui de voir que le rapporteur de votre commission a trouvé opportun dans son journal de dire que le secteur d'activité que je représente – le luxe – sabrait l'emploi, alors que c'est précisément le contraire, s'est-il énervé. Je vais poser une question : pourquoi votre journal a titré avec quelque chose qui est faux ?* »



Bernard Arnault lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, à Paris, le 17 avril. © Fuentes/Reuters

Mis en cause, Fabien Gay a rétorqué qu'il ne tenait pas le stylo des journalistes de *l'Humanité*, « comme vous-même », a-t-il ajouté, avant de pointer la double page publiée fort à propos lundi par *Les Échos* – propriété de Bernard Arnault – et titrée « Les patrons face aux pièges des commissions d'enquêtes ». Particulièrement

# Ce double meurtre que Benyamin Netanyahu tente d'exploiter

**ÉTATS-UNIS** Après l'assassinat de deux employés de l'ambassade d'Israël, devant le musée juif à Washington, le 21 mai, Tel-Aviv en rend responsable tous ceux qui ont critiqué la guerre totale faite à Gaza.



Les services de police sur les lieux de l'assassinat, le 22 mai, à Washington. EVELYN HOCKSTEIN/REUTERS

**L**a nuit venait de tomber sur Washington. La soirée était fraîche pour la saison ce mercredi 21 mai, et l'ambiance calme autour de la Troisième rue et de la rue F, dans ce quartier central de la capitale fédérale, à proximité du siège du FBI. Des personnes commençaient à sortir du musée juif où se terminait une réception organisée par l'American Jewish Committee, l'une des plus anciennes organisations de défense des juifs aux États-Unis. Un homme faisait les cent pas sur le trottoir en face du musée. Soudainement, il s'est dirigé vers un groupe de quatre personnes qui quittait l'établissement, a dégainé une arme de poing et tiré sur deux d'entre elles. Il a ensuite jeté son arme puis pénétré dans l'enceinte de l'institution culturelle, où des agents de sécurité l'ont arrêté.

Le tueur a été identifié comme étant Elias Rodriguez, 30 ans, originaire de Chicago (Illinois). Selon Pamela Smith, chef de la police de Washington, l'homme a scandé « *Free, free Palestine* » pendant sa garde à vue. Inconnu des services de police, selon la formule, il a été interrogé par les différences forces de l'ordre locales et par la force spéciale de lutte contre le terrorisme du FBI. « *Les premiers indicateurs montrent qu'il s'agit d'un acte de violence ciblée* », a déclaré le directeur adjoint du FBI, Dan Bongino.

L'identité des victimes corrobore cette thèse. Yaron Lischinsky et Sarah Milgrim, qui travaillaient tous deux pour l'ambassade d'Israël aux États-Unis, le premier comme assistant de recherche sur les affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au sein du service politique de l'ambassade, la seconde au sein du service de diplomatie publique.

## INDÉCENCE ET INSTRUMENTALISATION À DES FINIS DE POLITIQUE INTÉRIEURE

Lors d'une conférence de presse sur les lieux, l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis, Yechiel Leiter, a déclaré que les deux victimes formaient un jeune couple sur le point de se fiancer. « *Le jeune homme avait acheté une bague cette semaine avec l'intention de demander sa petite amie en mariage la semaine prochaine à Jérusalem* », a-t-il précisé. Selon des informations de *Haaretz*, le quotidien israélien de gauche, Sarah Milgrim a reçu une certification en engagement religieux dans la construction de la paix de l'Institut de la paix des États-Unis. Avant d'occuper son poste à l'ambassade, elle a travaillé pour Tech2Peace à Tel-Aviv, une organisation qui propose aux jeunes Palestiniens et Israéliens des formations dans le domaine des hautes technologies et de l'entrepreneuriat ainsi qu'un dialogue sur les conflits.



Le 21 mai, dans le bureau Ovale, Donald Trump reçoit le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, en visite officielle. KEVIN LAMARQUE/REUTERS

# L'Afrique devient une cible commerciale pour Donald Trump

**IMPÉRIALISME** La Maison-Blanche envisage de supprimer ses ambassades dans les pays du continent. En lieu et place, des émissaires n'auront qu'une seule mission : « make deals », faire des affaires.

**L**a visite de quatre jours du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, à Washington, qui rencontrait Donald Trump le 21 mai, avait tout de la fable du loup et de l'agneau. Car au-delà des vives tensions entre les deux pays, avec l'accusation en direct de la part du président des États-Unis d'un « génocide » des Blancs afrikaners, le principal enjeu de ce déplacement consistait dans la relation commerciale. Pour l'Afrique du Sud, il s'agit d'une question cruciale, alors que les États-Unis constituent son second

partenaire économique, après la Chine. « Protéger les emplois, accroître l'économie et élargir les opportunités », a avancé le ministre sud-africain de l'Agriculture, John Steenhuisen. Ce qui est loin d'être gagné : Donald Trump, qui avait qualifié en 2018 les pays africains (et Haïti) de « pays de merde », se désintéresse totalement de l'Afrique. Au point d'envisager une suppression pure et simple de toute activité diplomatique sur le continent.

Le 13 mai, lors de son discours à l'Africa CEO Forum, un raout sur le secteur privé surnommé le « Davos africain », le haut responsable au Bureau des affaires africaines du

secrétariat d'État états-unien, Troy Fitrell, a énoncé : « Nous ne considérons plus l'Afrique comme un continent à assister, mais comme un partenaire à part entière. » Traduction : le commerce d'abord, au détriment non seulement de la politique d'aide, mais bel et bien de toute diplomatie. Selon un projet de décret révélé par le *New York Times*, les États-Unis ont lancé la fermeture des ambassades et consulats à travers le continent – ainsi que les bureaux à Washington qui s'occupent du climat, de la démocratie et des droits humains, ainsi que des réfugiés.

À la place, les « ambassadeurs » sur le continent africain n'auront qu'une seule

mission : « make deals » – faire des affaires. « L'investissement commercial est désormais au cœur de l'action extérieure », a asséné le sous-scrétaire d'État, Christopher Landau. Avec l'ambition de contrer l'influence commerciale chinoise en Afrique. En cent jours, les émissaires états-uniens ont déjà signé 33 contrats, pour un montant de 6 milliards de dollars. Le potentiel économique du continent fait saliver l'Oncle Sam, avec 2,5 milliards d'habitants en 2050 et un pouvoir d'achat estimé par les services à 16 000 milliards de dollars. Alors que les exportations américaines représentent seulement 1 % du commerce total des biens en Afrique, la part du gâteau aiguise l'appétit glouton des entreprises et de l'administration Trump.

## L'ACCÈS AUX RESSOURCES CONVOITÉES

Autre sujet : l'accord Agoa, pour « African Growth and Opportunity Act » (loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique), adopté en 2000, sous Bill Clinton. Celui-ci permet aux produits de 54 pays africains d'accéder au marché états-unien sans droits de douane. Il arrive à échéance en septembre 2025. L'enjeu est donc immense, car à l'instar d'autres pays, Troy Fitrell les a menacés d'une guerre commerciale. Pour les pays africains – à l'exception peut-être des poids lourds que sont l'Afrique du Sud et le Nigeria –, elle se révélerait catastrophique. « Si l'Agoa est renouvelé, je m'attends à ce qu'il reflète les enjeux du monde moderne », a-t-il lancé, avant de préciser qu'il attendait une « forme de réciprocité ». Le rapport de force très déséquilibré a déjà conduit de nombreux pays africains à entamer des discussions bilatérales pour éviter des droits de douane. Troy Fitrell a également annoncé la tenue d'un grand sommet États-Unis - Afrique, à l'automne prochain, où ce sujet sera au centre des négociations.

Une zone attire particulièrement l'attention de l'administration Trump : la région des Grands Lacs, avec, en tête de liste, les minerais de l'est de la RDC. C'est l'unique raison pour laquelle le président américain y a dépêché un émissaire personnel, Massad Boulos, dont le fils est marié à Tiffany Trump. Il n'est pas diplomate, mais homme d'affaires ayant fait fortune au Nigeria. Et n'a pas d'autre but que de garantir l'accès aux ressources convoitées, comme en Ukraine. Les États-Unis n'ont cure de la résolution du conflit dans l'est de la RDC, et si Massad Boulos a rencontré les dirigeants des pays concernés, RDC, Ouganda ou Rwanda, c'est seulement pour faire main basse sur les minéraux stratégiques. Le 13 mai, un accord a été signé entre la secrétaire adjointe par intérim du Bureau des ressources énergétiques du secrétariat d'État, Kim Harrington, et la société minière rwandaise Trinity Metals, l'un des leaders des fameux « 3T » (tungstène, tantale, étain). Et tant pis si la guerre sévit dans la région et que le Rwanda pille une grande partie de ces ressources chez son voisin. Comme l'a assuré cyniquement Troy Fitrell : « Si vous attendez l'accord complet (de paix - NDLR), il faudra attendre trente ans. » Le profit, lui, n'attend pas. ■

BENJAMIN KÖNIG



FESTIVAL DE CANNES

# Woman and Child, portrait d'une Iranienne en feu

**COMPÉTITION** Saeed Roustaei revendique la modernité des femmes en s'accrochant à la quête de vengeance d'une mère endeuillée. Le film, puissant mais produit avec l'agrément du régime, a suscité une vive polémique avec d'autres cinéastes iraniens.

*Woman and Child*, de Saeed Roustaei, Iran, 2h11

**U**n profonde querelle traverse la Croisette. Elle cherche à opposer deux cinéastes iraniens, érigés en symboles désaccordés de ce que devrait être l'art au pays des mollahs. D'abord, Jafar Panahi, 64 ans, figure dissidente condamnée en 2010 à de la prison pour « propagande contre le régime »

et longtemps frappé d'une interdiction de quitter l'Iran. Le cinéaste a tourné ses derniers films de manière clandestine, sans autorisation et dans une économie forcément contrainte, ce qui a donné cette année l'excellent *Un simple accident*, présenté en compétition il y a deux jours en présence de Jafar Panahi lui-même, à qui la justice a enfin restitué son passeport.

L'autre Iranien en compétition pour la Palme d'or est Saeed Roustaei, 35 ans, étoile montante du cinéma persan. L'annonce de la sélection de son film *Woman and Child* en compétition lui a valu une lettre indignée de

plusieurs cinéastes iraniens restés anonymes, qui lui reprochent de jouer le jeu des institutions théocratiques et d'être produit par Jamal Sadatian, qui fut proche du président Rafsandjani avant son élection en 1989. Le film est de facto passé par les canaux officiels, comme ses précédents, avec l'agrément de tournage du ministère de la Culture et de l'Orientation islamique.

Cela signifie qu'il a dû composer avec la censure. Toutefois, soupçonner Saeed Roustaei de faire du cinéma pro-régime reviendrait à ne pas vouloir regarder ses films – et à oublier, au passage, qu'il a lui-même été condamné à six mois de prison en 2023 pour « propagande contre le système islamique ». Dès son premier long métrage, *Life and a Day* (2016), le jeune réalisateur a mis frontalement en scène les affres économiques de la société iranienne,

et l'incompétence de son administration. Dans *la Loi de Téhéran* (2019), il peignait un Iran appauvri et rongé par une épidémie d'addiction au crack.

## UNE MÉCANIQUE SCÉNARISTIQUE D'UNE CRUELLE PRÉCISION

Plus intimiste mais tout aussi politique, *Woman and Child* raconte la quête de vengeance d'une veuve et mère, Mahnaz (Parinaz Izadyar), après la mort accidentelle de son fils Aliyar, tombé de la fenêtre de l'immeuble de son grand-père. Saeed Roustaei y est accusé d'avoir accepté de voiler ses actrices, y compris dans des scènes d'intérieur – ses détracteurs relèvent que Jafar Panahi filme quant à lui une de ses héroïnes cheveux au vent –, et donc de promouvoir le hijab dans une société encore



Sinan Mohebi et Parinaz Izadyar incarnent le duo mère-fils du long métrage. DIAPHANA DISTRIBUTION



Photo anthropométrique de la préfecture de police de Paris, le 8 février 1942. PRÉFECTURE DE POLICE

# «Marie-Claude Vaillant-Couturier m'a fascinée»

**TÉLÉVISION** La journaliste et autrice **Yseult Williams** raconte, dans un documentaire adapté de son livre, les jeunes années de la résistante communiste, déportée à Auschwitz et Ravensbrück.

**Maïco : Marie-Claude Vaillant-Couturier, la révoltée, France 5, dimanche, 23 heures et sur france.tv**

**C**omment et pourquoi en êtes-vous venue à vous intéresser à Marie-Claude Vaillant-Couturier ? Je l'avais croisée en écrivant *la Splendeur des Brunhoff*, une saga sur cette grande famille de la presse, qui a créé *Vogue*, *Vu, le Jardin des modes*... Son oncle, Jean de Brunhoff, est l'auteur de *Babar*. J'ai aussi été très motivée par ma fille, très à gauche et très militante, qui la considère comme un modèle. La famille des Brunhoff m'a porté une confiance énorme. Ils m'ont donné accès

absolument à tout, y compris des lettres écrites d'Auschwitz, à sa sœur Nadine, la femme du cinéaste Marc Allégret, et beaucoup de photos. Ce qui nous a permis, avec Madeleine Leroyer, la réalisatrice, de monter un film tout en archives.

#### Avec beaucoup de photos personnelles...

Le père de Marie-Claude, Lucien Vogel, est le premier à donner du travail à Cartier-Bresson ou à Robert Capa. Il a permis l'émergence de toute cette génération de photographes des années 1930. Cette famille a créé la presse moderne : *Vu*, c'est le premier « pictures magazine » de l'histoire mondiale, qui a inspiré *Life*, puis *Paris-Match*. Marie-Claude est elle-même devenue photographe pour *l'Humanité* après la mort de Paul Vaillant-Couturier en 1937 (il a été rédacteur en chef de *l'Humanité* de 1926 à 1929 et de 1935 à 1937 - NDLR).

#### Vous montrez également qu'à la libération des camps, elle reste sur place, pour aider à documenter l'horreur nazie...

Documenter, c'était une obsession pour elle. Elle l'avait promis à ses camarades mortes dans les camps de concentration, notamment Danielle Casanova ou Maï Politzer (résistantes communistes mortes à Auschwitz - NDLR). Quand elle témoigne au procès de Nuremberg, elle regarde droit dans les yeux les nazis. Elle veut que les millions de gens assassinés regardent les accusés à travers elle. Elle est une messagère. Elle a quand même passé plus de deux ans entre Ravensbrück et Auschwitz, et elle reste deux mois de plus pour aider les Soviétiques et accompagner les mourants. Cela m'a stupéfiée. C'est de la sainteté. Et le fait que les Soviétiques aient libéré le camp, ça la marque à vie.

#### Son témoignage au procès de Nuremberg est essentiel...

Absolument. Elle a été la seule Française à avoir été appelée à la barre. Son témoignage est extraordinaire. Elle m'a fascinée par son courage, comme par son ambiguïté. Parce qu'elle est longtemps restée dans le déni, au moment des procès de Moscou. Elle vit alors avec Paul Vaillant-Couturier, qui assiste à tous ces procès et lui écrit, et elle est exaltée.

#### A-t-elle le moyen de faire autrement, dans ce moment de l'histoire ?

Lucien Vogel, le père de Marie-Claude, est le premier à pouvoir se rendre en URSS, avec une équipe de journalistes, pour un numéro de *Vu*, qui s'appelle « Enquête aux pays des Soviets » en 1931. Il n'y avait pas que des gens de gauche, dans cette équipe. Au final, le numéro est une ode au système soviétique, qui explore à la fois la santé, l'éducation... Le journal a créé un scandale à sa parution, ils se sont fait taxer d'agents du régime.

#### L'utopie était forte, ils en avaient besoin et ils ont voulu y croire, en somme ?

Je le pense. Elle était en quête d'un sens à la vie.

#### Ce que vous démontrez, c'est qu'elle a été très tôt une rebelle, y compris au sein de sa propre famille, à une époque où les femmes avaient peu voix au chapitre ?

Elle a posé pour tous les magazines de son père et elle a détesté ça. Elle part en Allemagne à 16 ans, où sa passion pour le communisme se déclenche : elle assiste à la montée de Hitler, elle voit ses amis devenir nazis en six mois. Et elle n'a pas d'alternative, à part le communisme, pour s'y opposer. Sans oublier que chez les Vogel, à la Faisanderie, leur maison de campagne, la famille recevait le monde politique, des arts, du spectacle. Parmi leurs fidèles, on trouvait Gide, Aragon, Triolet, toutes ces personnalités intéressées par ce qui se passait à l'Est. Elle a été nourrie par toutes ces discussions.

#### Avez-vous choisi de raconter la façon dont elle devient une figure politique ?

Beaucoup d'éléments ne sont pas dans le film. Nous aurions eu besoin de trois heures, parce qu'elle est morte en 1996, sans jamais cesser de militer. J'ai quand même été assez stupéfaite de constater à quel point elle demeure méconnue, en dehors des communistes. Son nom a été proposé plusieurs fois pour qu'elle repose au Panthéon, jusqu'à François Hollande qui l'a rejeté. On a un problème en France avec l'histoire des communistes, alors qu'on devrait avoir plus de recul. Parce qu'ils ont été les premiers résistants. Et si on regarde ce que Marie-Claude a fait, en termes de courage, d'héroïsme, d'engagement, elle dépasse tout le monde. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CAROLINE CONSTANT

*On l'appelait Maïco. Marie-Claude Vaillant-Couturier, la révoltée, d'Yseult Williams. Le Livre de poche, 2021.*  
*La Splendeur des Brunhoff, d'Yseult Williams, Fayard, 2018.*

**L**'examen du projet de holding, porté par la proposition de loi du sénateur UDI Laurent Lafon, a été suspendu le 11 avril à l'Assemblée nationale et reporté sine die. Dénommée France Médias, la holding regrouperait Radio France, France Télévisions, l'INA et éventuellement France Médias Monde. Soutenue bec et ongles par la ministre de la Culture, elle « sauverait le service public face aux groupes privés et aux plateformes ». Peu y croient, comme l'attestent les grèves largement suivies contre cette réforme.

#### L'audiovisuel public engrange de bonnes audiences.

#### Que vise alors le projet de fusion de Rachida Dati ?

**Sophie Taillé-Polian** On assiste depuis 2017 à une politique d'affaiblissement de l'audiovisuel public, en matière budgétaire principalement, puis par la suppression de la redevance. Ce qui est souhaité par ce projet, c'est une politique de mutualisation pour faire des économies.

**Christian Delporte** Outre les raisons d'économie budgétaire, il s'agit clairement d'une opération politique. Quand il y a un regroupement, on contrôle mieux ce que l'on a regroupé. C'est un peu ce qui s'est passé avec l'ORTF. Le pouvoir politique ne s'est jamais remis de la volonté d'indépendance du service public, qu'il veut contrôler plus étroitement, surtout quand on arrive dans une période électorale.

**Lionel Thompson** Avec cette réforme, ils prétendent vouloir nous rendre plus fort. Certes, nous avons à faire face à la concurrence de plus en plus vive des plateformes numériques et des nouveaux modes d'information. Mais le service public n'est pas si mauvais que ça pour aller chercher les jeunes et les publics populaires. À Radio France, on fait plutôt mieux que nos concurrents des radios privées. On continue à se développer avec des budgets de plus en plus maigres et en taillant par ailleurs dans ce qui est notre cœur de métier, à savoir les moyens de production. C'est un peu le pire de l'ORTF qui revient : une direction unique qui serait plus sensible encore aux pressions politiques, à un moment où l'extrême droite est aux portes du pouvoir.

**Pierre Mouchel** Il y a quand même eu beaucoup d'inconstance du gouvernement sur ce projet. En juin 2024, c'était une holding, en décembre 2024 une fusion, et maintenant on est sur une holding exécutive. Ces évolutions ne sont pas anodines. Il s'agit d'avoir la main sur chacune des filiales. La holding coûtera moins cher que la fusion. Son coût est estimé au minimum à 25 millions d'euros de fonctionnement par an, qui seront ponctionnés sur les filiales, donc de l'argent en moins pour les contenus de nos programmes.

#### Quelles seraient les conséquences de ce regroupement, tant pour ceux qui travaillent que pour le public et la société dans son ensemble ?

**Sophie Taillé-Polian** Les conséquences seraient plurielles. D'abord, un appauvrissement, puisqu'il s'agit d'un projet d'austérité. Ensuite, une baisse de la diversité et du pluralisme. Par ces mutualisations, on risque de supprimer des antennes et des rédactions, on appauvrira l'offre par une forme d'uniformisation. D'ailleurs, le projet qui est vendu s'appuie sur des exemples du privé, comme ce que font Rodolphe Saadé ou Vincent Bolloré, à savoir une télé, une radio et éventuellement d'autres médias sous une même marque, avec les mêmes incarnations, les mêmes présentateurs. L'autre danger est le risque accru d'interférences politiques dans les choix éditoriaux. Il sera plus facile de mettre au pas un seul dirigeant.

**Lionel Thompson** Les risques pour les salariés sont qu'ils perdent leur protection collective. Les accords seraient



# Comment sauver l'audiovisuel public ?

**MÉDIAS** La réforme Dati visant à créer une holding regroupant les médias du service public est reportée sans calendrier défini. Elle prétend sauver un secteur fort en audience, mais fragilisé par l'austérité budgétaire.

■■■ va lancer une vaste enquête sur l'avenir du service public, auprès de 1 million de personnes. On devrait faire la même chose. Retrouver une identité c'est simplement renouer avec les missions d'il y a quatre-vingt-cinq ans : informer, éduquer, divertir.

**Lionel Thompson** On essaie de résister du mieux qu'on peut au modèle des chaînes privées tout info, un modèle low cost, mortifère, mais qui pèse très lourdement sur toute l'information audiovisuelle. Au niveau des programmes, particulièrement. On est très content que France Inter soit première radio de France, mais il ne faut pas que ce soit une fin en soi. Nos directions semblent être tétanisées par les attaques répétées de la droite et de l'extrême droite et du coup essaient de gommer absolument toute aspérité, surtout tout ce qui dépasse à gauche. On est en train de supprimer peu à peu les éléments de reportage où on entend la parole de terrain.

**Pierre Mouchel** À France Télévisions, en matière de pluralisme, de courants de pensée, c'est de plus en plus verrouillé, particulièrement au journal de 20 Heures ou dans les émissions politiques. Si on ajoute la grande perte qu'a été la suppression des éditions nationales de France 3, c'est loin d'être satisfaisant en termes de fabrique de l'information.

**Des études récentes de l'Union européenne de radio-télévision (UER) montrent une corrélation entre le financement de l'audiovisuel public et la solidité des démocraties. Que faut-il faire selon vous pour que l'audiovisuel demeure un rempart dans le contexte actuel de recul de nos démocraties ?**

**Lionel Thompson** L'étude de l'UER est éloquente à ce sujet. L'audiovisuel public est un élément essentiel du débat démocratique ; il fait un travail que ne font pas les médias privés aux mains de milliardaires : des enquêtes, des sujets plus complexes, plus élaborés, qui permettent aux citoyens d'avoir un regard et une ouverture sur le monde. C'est essentiel.

**Christian Delporte** Quand on parle d'audiovisuel public, on pense beaucoup à l'information. Il n'y a pas que ça et c'est même peu ça aujourd'hui. Ce qui doit faire la différence, c'est de ne pas parler à l'instinct, à la paresse, aux préjugés, mais à l'intelligence. S'il y a une mission suprême du service public, c'est de prendre les gens pour des gens intelligents, ce que ne font pas des chaînes privées.

**Pierre Mouchel** Il est notable que le RN applaudisse des deux mains la réforme Dati. Il veut même aller plus loin, il s'est prononcé pour la privatisation. Dans l'Italie de Giorgia Meloni, la RAI a été brutalement reprise en main par le pouvoir politique d'extrême droite.

**Sophie Taillé-Polian** Ce que nous observons dans toutes les démocraties dites illibérales, dans toutes les prises de pouvoir par l'extrême droite ou ses alliés, c'est qu'il y a tout de suite des attaques contre la justice, contre les universités et contre les médias. C'est un grand classique. Ce projet de fusion qui viendra fragiliser nos médias publics aiderait l'extrême droite si elle arrive au pouvoir. C'est aussi pour cette raison que nous nous sommes élevés avec tant de force et de détermination contre cette réforme. Bien sûr que l'accès à l'information est essentiel à la démocratie. Avoir un service public de l'audiovisuel fort, car financé et indépendant, c'est donner des repères aux citoyennes et aux citoyens qui savent que les journalistes qui y travaillent ont les moyens d'aller vérifier les faits, de les recouper, de faire de l'investigation, qu'ils ont un réseau de correspondants à l'étranger. Ce qui n'est pas forcément le cas de toute la presse privée, qui est soit sous la coupe de milliardaires, soit en grande difficulté par rapport à son modèle économique. Donc le service public de l'audiovisuel, tant qu'il est fort et indépendant, a un rôle majeur à jouer. J'ajoute qu'avec la spécificité française de l'exception culturelle, il contribue grandement à la vitalité de la création dans toutes ses dimensions, tant aux niveaux local, national qu'international. C'est une de ces missions extrêmement importantes que le privé ne pourra jamais assumer. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LATIFA MADANI

## Un étrange désir de servitude

« **D**'où vient, écrit Claude Lefort, ne disons pas le consentement à la domination, car ce serait la supposer déjà établie, mais l'obstinée volonté de la produire ? » Hypothèse scandaleuse pour Miguel Abensour que ce désir de servitude volontaire énoncé par Étienne de La Boétie (1530-1563). Un peuple qui lui-même s'asservit, « pouvoir sur vous, par vous ». « Il ne faut pas seulement qu'ils fassent ce qu'il dit, mais qu'ils pensent ce qu'il veut et souvent pour lui satisfaire qu'ils préviennent encore ses pensées ». Machine infernale de fascination et d'identification de donner à un homme la puissance qu'il détiendra d'eux sur eux.

Dans ce « tous unis » attaché par mille cordes, pas de manque, de vide, par où pourrait naître le désir de « s'entreconnaitre ». Dans cette fusion à l'un, plus de place pour les « tous uns », ceux-là mêmes singuliers qui pourront faire naître plus tard la démocratie. « Dès lors que personne n'est autorisé à incorporer le peuple, dit Lefort, le pouvoir ne peut plus être projeté dans un lieu autre... Le lieu du pouvoir est voué à rester un lieu vide. »

Dans la servitude volontaire, non seulement il n'y a pas cette désincorporation du pouvoir mais c'est le peuple lui-même qui désire l'abdication de sa liberté. Dimension infantile, régressive de ce don de soi qui n'est pas partage, ne peut l'être, position

**ÉLISABETH GODFRID**  
Philosophe

jouissive de produire la toute-puissance d'un autre pour en tirer profit dans le fantasme d'être uni à lui.

« Nul ne se donne à l'autre, aux autres, dit Daniel Sibony, sans les capturer dans ce don. »

Peut-être alors peut-on comprendre une partie du rapport à Trump, dans ce nœud d'une servitude volontaire, ce nouage don de soi/toute puissance où le manque est dénié. Le spectaculaire barnum de son intronisation manifestait partout cette jubilation à faire un, se retrouvant à cette occasion tous les ténors de la Silicon Valley. Certains ayant notoirement retourné leur veste pour pouvoir participer à cette toute-puissance, y subodorant un profit. Déjà, pour son élection dans l'Ohio, J.D. Vance pourtant pourfendeur de Trump, avait fait allégeance. « Il m'a léché le cul », dira Trump, propos trivial mais bien ciblé dans son acuité.

Peut-être pas indifférent qu'une partie de ce que Giuliano da Empoli appelle « technocésarisme » et sa propension à un « autoritarisme numérique » revendique de se passer de la démocratie. « Aujourd'hui, dit Peter Thiel, la grande tâche des libertariens est de trouver un moyen d'échapper à la politique sous toutes ses formes. »

Le trumpisme, se faisant emblème, exalte une servitude volontaire où les uns, les autres, sont tous aimantés par la bonne nouvelle d'un illimité annoncé, se côtoyant là conquête néolibérale, conquête technique, chacun espérant y trouver

TRIBUNE



MAKE BIG PHARMA BIGGER

# PIERRE GAUSSSENS

## «La théorie décoloniale tombe dans l'idéalisme»

**ANTICOLONIALISME** En reprenant les catégories forgées par la colonisation et en se focalisant sur la race, cette théorie reste prisonnière de la matrice colonialiste, explique le sociologue. Pour lui, seule une critique radicale du capitalisme permettra de sortir de cette impasse.

# S

ociologue au Collège du Mexique, chercheur-résident à l'Institut d'études avancées de Paris (2024-2025), Pierre Gauzens est l'un des auteurs de *Critique de la raison décoloniale* (1). Publié à l'origine au Mexique, cet ouvrage réunit les contributions d'universitaires latino-américains qui plaident en faveur d'un anticolonialisme révolutionnaire et libertaire.

#### Qu'est-ce que la théorie décoloniale ?

La théorie décoloniale trouve ses origines en Amérique latine et aux États-Unis dans les années 1990 et 2000. La commémoration des 500 ans de la « découverte » des Amériques par Christophe Colomb, en 1992, est l'occasion de mouvements indigènes importants, comme le soulèvement zapatiste. La conjoncture politique régionale se prête à un questionnement du colonialisme et de son héritage. Des intellectuels et universitaires fondent le groupe Modernité/colonialité autour de deux grandes figures : le philosophe d'origine argentine Enrique Dussel et le sociologue péruvien Anibal Quijano. Ils seront rejoints par d'autres universitaires : Walter Mignolo, Ramon Grosfoguel, Arturo Escobar, Catherine E. Walsh, Edgardo Lander ou encore Maria Lugones. Plusieurs disciplines sont représentées, en particulier la philosophie, la socio-logie et les études culturelles.

#### Quels sont ses principaux concepts ?

Le postulat de base des études décoloniales, conceptualisé dans la catégorie de colonialité, est la persistance dans les structures sociales latino-américaines contemporaines du colonialisme. Celle-ci expliquerait en grande partie les inégalités sociales et raciales observées en Amérique latine depuis la conquête, en 1492. Inspirées de la théorie des systèmes mondes d'Immanuel Wallerstein, issues du marxisme mais critiques du matérialisme historique, les études décoloniales proposent une nouvelle philosophie de l'histoire recentrée sur l'Amérique Latine. Elles font remonter la modernité occidentale à la conquête des Amériques, dont le pillage des richesses va permettre la

construction de l'hégémonie occidentale. Ce processus est accompagné de l'émergence d'une sorte de régime de domination à l'échelle globale dont le principal axe de domination est le racisme. La race est le deuxième concept fondamental des études décoloniales. Elle aurait été inventée dans le processus même de colonisation pour justifier la conquête des peuples colonisés. Elle structure les inégalités sociales de la colonisation jusqu'à nos jours, en opposant les ex-colonies aux métropoles, aujourd'hui les pays du Sud à ceux du Nord, et en divisant les populations : populations racisées et non racisées dans le Nord et, au Sud, des élites blanches qui dominent les populations des pays anciennement colonisés. Cette idée de division raciale est centrale dans les études décoloniales. Elle serait la catégorie première pour comprendre l'oppression et la domination, reléguant le genre et la classe au second plan.

#### La persistance du colonialisme n'est-elle pas réelle ?

Notre critique de la théorie décoloniale est anticolonialiste ou, pour résumer, une critique de gauche. Nous partageons donc le postulat de base de la persistance du colonialisme. Son héritage historique contribue à expliquer en partie les inégalités sociales que nous pouvons observer, qui sont aussi des inégalités raciales.

#### La justification de la colonisation par un discours raciste n'est-elle pas aussi une réalité ?

La race a été instrumentalisée par le colonisateur pour justifier la domination de l'Européen sur le non-Européen, mais il ne faut pas faire d'anachronisme. Lors de la conquête des Amériques, la controverse de Valladolid ne portait pas tant sur le fait que les Indiens soient dotés d'une âme ou non, mais sur les moyens de l'évangélisation. Les conquistadors attribuaient de facto une âme aux indigènes. Le concept contemporain de race n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Fondé sur le darwinisme social, le racisme a une dimension biologique. Ce point de vue pseudo-scientifique finira par donner naissance au nazisme. Nous pointons

du doigt aussi le risque de considérer la race comme un facteur primant sur d'autres facteurs, au détriment d'une conception de la domination plus complexe et qui intègre les facteurs de genre ou de classe sociale, par exemple.

#### Qu'est-ce que les études coloniales appellent modernité ?

Ce n'est guère compréhensible. On pourrait penser que la modernité renvoie au capitalisme, mais comme cette théorie entre en compétition avec le matérialisme historique, elle semble plutôt en être un substitut, pour ne pas parler des processus historiques d'accumulation. Pour prendre le contrepied du marxisme, la théorie décoloniale tombe dans l'idéalisme. Elle donne plus d'importance aux idées, à la philosophie européenne et au développement des arts et de la culture à partir de la Renaissance en Europe. L'un des concepts centraux de la théorie décoloniale est l'eurocentrisme selon lequel la domination de l'Europe occidentale ou de l'Occident sur le reste du monde est aussi liée à une domination culturelle. Cela passe par la production de connaissances, c'est la colonialité du savoir. La théorie décoloniale se focalise sur l'importance de l'hégémonie culturelle de l'Occident, qui passe par la construction de la science, par l'imposition du modèle universitaire et de l'université en tant que lieu symbolique de l'universalisme européen.

#### Tout savoir n'est-il pas situé ?

Évidemment, tout savoir est situé. La question est quelle est la nature de cette situation ? Pour les auteurs décoloniaux, le lieu géographique d'énonciation compte avant tout. Ce qui importe, c'est si on écrit depuis le Sud ou depuis le Nord ou depuis le Nord du Sud ou le Sud du Nord. On retrouve ici un certain déterminisme géographique qui fait correspondre, du point de vue d'une géopolitique de la raison, un positionnement géographique avec un positionnement épistémologique. Nous, nous disons qu'il faut prendre en compte les conditions de production de l'œuvre et le positionnement de l'auteur dans son ensemble, qui n'est pas que géographique. Les moyens universitaires mis à disposition

«Fanon est fondamentalement anti-essentialiste. Selon lui, il faut dépasser la dichotomie entre le Blanc et le Noir.»

**LE BLOC-NOTES DE  
JEAN-EMMANUEL  
DUCOIN**

MAGALI BRAGARD

## Mort(s)

**PATIENTS** À bas bruit, la question de la « fin de vie » s'est donc de nouveau invitée au Parlement, sachant que l'ancien projet de loi, l'an dernier, avait été percuté par la dissolution. En début de semaine, à l'Assemblée nationale, les députés ont commencé à aborder le cœur du débat avec l'examen de l'article 4 du texte actuel, qui fixe les conditions d'accès à l'aide à mourir. Autrement dit, le thème le plus clivant de la proposition de loi sur le suicide assisté et l'euthanasie. Autant ne pas le cacher, et au-delà des « pour » et des « contre », la problématique épineuse de l'éligibilité des patients à une mort provoquée divise les partisans même de ce nouveau droit. Doit-il uniquement concerter des patients proches de la mort ? Et les malades qui ont encore plusieurs mois à vivre, voire plusieurs années, devraient-ils avoir accès à un produit létal ? Il y a d'un côté les défenseurs d'un droit « restrictif », qui plaident pour appliquer des critères plus « stricts » à l'aide à mourir. Il y a d'un autre côté les partisans d'un droit à mourir, plus axés sur la demande du patient et sa perception de la douleur, qui bataillent pour élargir davantage le texte. Enfin, il y a les opposants radicaux, qui jugent qu'aucun critère ne saurait véritablement restreindre l'aide à mourir.

**CONVICTIONS** Face aux circonstances des fins de vie, tout individu est un cas particulier. Ceux qui ont connu la disparition d'un proche sur un lit d'hôpital savent que, sur ce sujet, « pacifier le débat », l'objectif affiché par Mac Macron II l'an dernier, n'a rien d'une évidence. L'aide à mourir peut-elle être un geste de « fraternité », terme revendiqué par l'hôte du Palais ? Vertigineuse question, autour de laquelle se croisent convictions personnelles et enjeux politiques collectifs qui secouent les convictions de chacun, remue des considérations éthiques ou philosophiques, sans jamais atténuer les peurs ni effacer la mémoire d'expériences douloureuses. Au-delà de ses différences et de ses convictions, en pleine conscience, reconnaissions que la rédaction du texte qui sortira de l'Assemblée nationale aura un impact très concret.

Dès lors, chaque mot a une importance cruciale, susceptible d'entrainer un droit à la mort assistée pour des centaines ou des milliers de personnes. Parmi les échanges : la définition de la « phase avancée ou terminale » de l'affection des patients. Cette condition en complète d'autres : être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française, être atteint d'une « affection grave et incurable » et « présenter une souffrance physique ou psychologique liée à cette affection ». Selon la nature des débats, l'aide à mourir pourrait très bien devenir une « réponse en cours de maladie, bien avant la fin de vie », s'est ému, par exemple, le député communiste Stéphane Peu. Celui-ci redoute en effet que, « dans les moments de grande désespérance », la possibilité d'être soigné soit « contrebalancée » par la loi sur l'aide à mourir. Quoi qu'il advienne, il reviendra aux médecins de trancher, malgré le serment d'Hippocrate qui leur interdit de « donner la mort »...

**DIGNE** L'évocation par Mac Macron II d'un possible référendum sur le sujet en cas d'enlisement de la loi a évidemment échauffé les esprits. En l'état, n'excluons pas le vote (prévu le 27 mai) d'un texte beaucoup plus permis que ce qui était présenté au départ. Reposons l'une des questions centrales : aurions-nous besoin d'une nouvelle loi si les soins palliatifs étaient à la hauteur d'un pays comme la France, alors que nos hôpitaux restent dramatiquement sous-dotés ? La Cour des comptes estime ainsi que les besoins en soins palliatifs ne sont assurés qu'à hauteur de 50 % dans notre pays, ce qui, de fait, a rendu inopérante la loi Claeys-Leonetti pour une fin de vie digne et apaisée. Jusqu'à nos jours, la France avait toujours échappé à la demande d'assistance au suicide « par défaut », sans jamais faire porter sur les plus fragiles cette injonction sociale insupportable : ma vie vaut-elle la peine d'être vécue, puisque je suis un « poids » pour ma famille et la société ? Sans parler des autres interrogations multiples. Donner la mort peut-il devenir un droit civique ? Accorder le droit de donner la mort constitue-t-il une rupture anthropologique ? L'État doit-il être mêlé, d'une manière ou d'une autre, à la mort d'une personne ? ■

### La loi et la « fin de vie »...

effacer la mémoire d'expériences douloureuses. Au-delà de ses différences et de ses convictions, en pleine conscience, reconnaissions que la rédaction du texte qui sortira de l'Assemblée nationale aura un impact très concret. Dès lors, chaque mot a une importance cruciale, susceptible d'entrainer un droit à la mort assistée pour des centaines ou des milliers de personnes. Parmi les échanges : la définition de la « phase avancée ou terminale » de l'affection des patients. Cette condition en complète d'autres : être âgé d'au moins 18 ans, être de nationalité française, être atteint d'une « affection grave et incurable » et « présenter une souffrance physique ou psychologique liée à cette affection ». Selon la nature des débats, l'aide à mourir pourrait très bien devenir une « réponse en cours de maladie, bien avant la fin de vie », s'est ému, par exemple, le député communiste Stéphane Peu. Celui-ci redoute en effet que, « dans les moments de grande désespérance », la possibilité d'être soigné soit « contrebalancée » par la loi sur l'aide à mourir. Quoi qu'il advienne, il reviendra aux médecins de trancher, malgré le serment d'Hippocrate qui leur interdit de « donner la mort »...

**DIGNE** L'évocation par Mac Macron II d'un possible référendum sur le sujet en cas d'enlisement de la loi a évidemment échauffé les esprits. En l'état, n'excluons pas le vote (prévu le 27 mai) d'un texte beaucoup plus permis que ce qui était présenté au départ. Reposons l'une des questions centrales : aurions-nous besoin d'une nouvelle loi si les soins palliatifs étaient à la hauteur d'un pays comme la France, alors que nos hôpitaux restent dramatiquement sous-dotés ? La Cour des comptes estime ainsi que les besoins en soins palliatifs ne sont assurés qu'à hauteur de 50 % dans notre pays, ce qui, de fait, a rendu inopérante la loi Claeys-Leonetti pour une fin de vie digne et apaisée. Jusqu'à nos jours, la France avait toujours échappé à la demande d'assistance au suicide « par défaut », sans jamais faire porter sur les plus fragiles cette injonction sociale insupportable : ma vie vaut-elle la peine d'être vécue, puisque je suis un « poids » pour ma famille et la société ? Sans parler des autres interrogations multiples. Donner la mort peut-il devenir un droit civique ? Accorder le droit de donner la mort constitue-t-il une rupture anthropologique ? L'État doit-il être mêlé, d'une manière ou d'une autre, à la mort d'une personne ? ■

# Dites-nous tout !

**filrouge@humanite.fr** ou par courrier à *l'Humanité*,  
5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

### L'enfance au cœur

**Baptiste Ménard**

Mons-en-Barœul (Nord)

L'annonce par Emmanuel Macron d'une convention citoyenne sur les temps de l'enfant aurait pu susciter un certain espoir. Mais nous connaissons trop bien le goût du président et de nombreux soutiens pour ces dispositifs d'apparence participative, qui masquent mal l'absence de volonté politique réelle. Trop souvent, les citoyennes et citoyens mobilisés avec sincérité en ressortent désabusés, frustrés, et surtout, non écoutés. Je salue le fait que l'enfance soit, au moins en apparence, remise à l'agenda politique. Car parler d'enfants, c'est en réalité s'adresser aux familles, et à l'ensemble de la société. Mais je reste sceptique : sur la méthode, sur les moyens, et sur les suites réelles qui seront données à cette initiative. Depuis des mois, les signaux envoyés sont préoccupants. La disparition d'un ministère dédié à l'enfance, la lenteur à nommer une haute-commissaire, le silence assourdissant après le scandale des crèches... tout cela témoigne d'un désengagement manifeste. Quant à l'aide sociale à l'enfance, son état est aujourd'hui indigne de notre pays : les enfants en souffrent, les familles s'inquiètent, les professionnels s'épuisent, et les collectivités peinent à suivre. Je suis, de longue date, favorable à la démocratie participative. Elle peut répondre à la soif d'engagement citoyen, et renforcer notre démocratie. Mais je refuse qu'on s'en serve comme alibi pour masquer l'impuissance politique ou l'absence de cap. Les intentions affichées ne suffisent plus. (...) Il est temps de replacer l'enfant au cœur des politiques publiques en rendant les métiers de la petite enfance attractifs et valorisés, en faisant de l'enfance une compétence régionale, en luttant contre les inégalités territoriales, et en construisant un véritable service public de la petite enfance, avec un accueil de qualité pour tous. Les enfants ne peuvent plus être une variable d'ajustement. Ils sont notre avenir. Ils doivent redevenir notre priorité politique. ■

### COURRIER

inexorablement « l'irrationnel » dont la maladie en serait une psychose collective. Ce serait la défaite de l'intelligence et de la probité. Mais, ouf ! notre presse « aime faire des ensembles et être ensemble ». Ce mot « ensemble » n'a pas en effet bonne presse aujourd'hui quoi qu'en pense. La mode est plutôt à la fragmentation, la segmentation, en se vautrant parfois dans le narcissisme du réseau social, et qui vire au regard de taupe. Il y a à gagner en prenant de la hauteur et voir que l'ensemble existe : c'est une pelote de fil déroulé jour après jour. La seule boussole est alors l'exigence critique. Nous avons besoin d'une information indépendante qui, autant que faire se peut, protège (lecteurs inclus) d'une quelconque altération culturelle. Par indépendance, cela ne veut pas insinuer qu'il faut se méfier de la politique. D'où la réticence des journalistes et des éditorialistes de nombreux médias... Et comme nous le comprenons, nous rédacteurs et lecteurs, notre raison d'être réside dans le sens étymologique du mot intrinsèquement politique qu'est « l'Humanité » dans sa généralité, pourquoi pas dans sa particularité fondamentalement... humaniste ! ■

### Vive la Commune !

**Antonio Mendoza**

Poète

Des fleurs de pétales de marbre jaillissent / les blessures et les espoirs du peuple / quand la brise transporte / le chant éphémère des rêves / les larmes sont le langage / de la douleur du silence et de l'oubli / en revanche la lutte est la possibilité / d'imaginer la joie / dans un monde sans oppression / Vive la Commune ! / Dans les rues retentissent les lourdes chaînes / de la rouille de la domination / parmi les clairs-obscur d'une pluie tiède / sur le visage d'une foule criant : liberté ! / La révolution est l'esprit d'un oiseau / qui n'a pas peur de voler / parce que c'est la seule façon de sentir / son essence et son devenir émancipateur / Vive la Commune ! / Les femmes proclament leur liberté / en léchant leurs blessures / pour ne pas oublier la cicatrice endémique / de l'exploitation de leur être / elles, pleines de fierté de classe et de courage, / libèrent leurs bouches cousues / de fil par la domination pour crier : / Vive la Commune ! / Vos désirs d'égalité et de justice sociale / sont universels / dans la victoire de l'humanité / l'émancipation collective sur les ténèbres des oppresseurs / sur les barricades de Paris dansent les esprits libres / sous une nuit de pleine lune sans crainte de rêver / À l'aube / Le vent agite une mer de drapeaux rouges / les fleurs pleurent / et l'espoir invincible est écrit / avec de l'encre indélébile / dans les coeurs du peuple / Vive la Commune ! ■

### S'informer

**Michel Angeleri**

Chamalières (Puy-de-Dôme)

À l'aune d'une récente enquête, la défiance publique vis-à-vis des médias fait plus que jamais rage. Faut-il pour autant se priver d'information et amalgamer dans le même panier toute la presse de France et d'ailleurs ? En tant que lecteur je ne puis accréder une telle sentence. Imaginons un instant un monde privé d'information. Libre cours serait donné à de fâcheuses spéculations fantasmatiques, aux rumeurs créant

# SAFRAN INVENTE L'AÉRONAUTIQUE DE DEMAIN.



Depuis des décennies, Safran conçoit et produit des solutions de haute technologie pour les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Parce que l'innovation est au cœur de son ADN, 75 % de l'effort de Safran en matière de R&T est consacré à l'efficacité environnementale de ses produits. Aujourd'hui plus que jamais, les femmes et les hommes de notre Groupe mettent leurs talents au service d'une ambition commune : contribuer durablement à un monde plus sûr, où le transport aérien devient toujours plus respectueux de l'environnement, plus confortable et plus accessible.

**POWERED  
BY TRUST**

